

enseignants  
SPÉCA  
enseignant

syndicat du personnel enseignant du collège ahuntsic

2012.06.07.AS.8.2

DOCUMENT SOUMIS À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 7 JUIN 2012

BILANS  
SYNDICAUX  
2011-2012



# TABLE DES MATIÈRES

COMITÉ EXÉCUTIF	4
ÉTATS FINANCIERS 2010-2011	12
COMITÉ DES RELATIONS DU TRAVAIL	15
COMMISSION DES ÉTUDES	17
COMITÉ DE PERFECTIONNEMENT	18
COMITÉ INTÉRIMAIRE DE DÉLÉGUÉS SYNDICAUX	20
COMITÉ ÉCOLE ET SOCIÉTÉ	21
COMITÉ SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL	22
COMITÉ D'ACTION ET DE CONCERTATION EN ENVIRONNEMENT	24
COMITÉ-CONSEIL SUR LA RECHERCHE	26
COMITÉ SANTÉ MIEUX-ÊTRE	27
COMITÉ DE VEILLE INTERCULTURELLE	28
COMITÉ SUR LA PRÉVENTION DU SUICIDE	29
COLLECTIF ÉCHEC À LA GUERRE	30
COMITÉ INSTITUTIONNEL DE PROTECTION DES ANIMAUX	31
COMITÉ DES USAGERS DE LA CAFÉTÉRIA	32
COMITÉ DE RECOURS R-II	33
ANNEXES :	
ANNEXE I	34
ANNEXE II	35
ANNEXE III	36

## Comité exécutif

**Denise Poirier** (présidente)  
Département de philosophie  
**Alain Long** (vice-président)  
Département de biologie et biotechnologies  
**Philippe de Grosbois** (secrétaire)  
Département de sciences sociales (sociologie)  
**Josée Déziel** (trésorière)  
Département de sciences sociales (psychologie)  
**Élaine Baribeault** (directrice)  
Département de graphisme  
**Étienne Bourdages** (directeur)  
Département de français et de lettres  
**Michèle Clermont** (directrice)  
Département d'éducation physique  
**Lysann Hounzell** (directrice)  
Département d'archives médicales  
**Ugo Nugent** (directeur)  
Département de mathématiques

*C'est dans un contexte foisonnant de défis majeurs que l'exécutif du SPECA, constitué d'une équipe entièrement nouvelle, a commencé son mandat à l'automne 2011. Parmi les éléments caractérisant la conjoncture au moment de notre entrée en fonction, notons les plus déterminants :*

- Les recommandations issues du mini congrès du SPECA de mai 2011 intitulé «Vers le syndicalisme de demain» quant aux orientations à prioriser ;
- La mise en œuvre de la convention collective 2010-2015 ;
- Le processus de négociation locale de diverses ententes découlant de cette mise en œuvre (mode local de répartition des ressources, arrangement sur la Commission des études et représentation enseignante au Conseil d'administration) ;
- L'essor d'un mouvement social contre les politiques gouvernementales consacrant la déresponsabilisation de l'État en matière d'éducation et de santé, et opposé à la tarification et à la privatisation des services sociaux, à la dérèglementation et à la libéralisation des marchés. Dans ce cadre, la revitalisation annoncée d'un mouvement étudiant contre la hausse des droits de scolarité, dont nous ne devinons pas encore l'ampleur qu'il prendrait nationalement et localement.

### Conjoncture sociale et politique

*Il n'est pas facile d'écrire un bilan social alors que nous sommes toujours au beau milieu d'une crise sociale et politique sans précédent. Y a-t-il des leçons que nous pouvons tirer dès maintenant de cette vaste contestation et de la réponse aussi choquante qu'inquiétante du gouvernement libéral?*

D'abord, nous pouvons affirmer qu'avec *Occupons Montréal* à l'automne, et la grève étudiante à l'hiver, le Québec a rejoint les sociétés chez qui l'austérité néolibérale, particulièrement suite à la crise financière et économique de 2008, est fortement remise en question. On sentait depuis longtemps une colère sourde devant la corruption, la dilapidation de nos ressources, l'accroissement des inégalités et l'érosion de la démocratie, mais celle-ci peinait à retentir. Ce n'est plus le cas aujourd'hui. Si le mouvement des «indignés» a pu apparaître comme une réponse plus ou moins spontanée au durcissement du capitalisme «postcrise financière», la grève étudiante est le fruit d'un travail de près de deux ans de mobilisation de la part de l'ASSÉ, la FECQ et la FEUQ, mais aussi par la Coalition opposée à la tarification et à la privatisation des services publics, dont le SPECA et la FNEEQ font partie. Le carré rouge n'est plus uniquement le symbole

de la solidarité avec le soulèvement étudiant, il est aussi le signe d'une prise de conscience des méfaits de l'appauvrissement causé par les mesures d'austérité et le démantèlement de nos services publics. Le carré rouge affirme aussi la valeur du bien commun et des espaces publics, il rappelle l'existence d'autres possibles qui cherchent à éclore. Les étudiants en grève, par leur créativité et leur ténacité, l'ont fait valoir avec une éloquence inédite.

Les enseignants du SPECA ont pris part au mouvement contre la hausse des droits de scolarité de diverses manières : plusieurs résolutions d'appui ont été adoptées en assemblée, la dernière en date permettant la création d'un fonds de solidarité avec les étudiants connaissant des difficultés financières en raison de la grève. Plusieurs enseignants du Collège se sont aussi impliqués dans le mouvement des « Profs contre la hausse », qui a contribué à faire entrer d'autres protagonistes que les étudiants dans le débat. La relation entre les « Profs contre la hausse » et le milieu syndical est source de défis nouveaux et interpelle ce dernier sur sa capacité à fonctionner de manière plus décentralisée et participative, sur l'usage des médias sociaux et sur l'intégration de la relève. Enfin, le SPECA a participé à plusieurs actions en collaboration avec l'AGECA : piquetages, marche devant le Collège le 22 mars, manifestation « Une grève ce n'est pas un boycott » dans le quartier, marche silencieuse pour dénoncer les injonctions, démarches pour amener le Conseil d'administration du Collège à prendre position dans le conflit, etc.

Bien sûr, le conflit étudiant comporte son lot des mauvaises nouvelles : un gouvernement sourd aux revendications populaires, des chroniqueurs rivalisant de mauvaise foi et de mépris, la courte vision des cours de justice, la violence policière. La crise ayant dépouillé le néolibéralisme de sa légitimité, le dernier recours de l'élite économique est la force brute. La loi spéciale, qui s'attaque de manière frontale au droit de manifester, mais aussi à la liberté d'association, en est la dernière démonstration. Il importe de se rappeler que d'autres vivent des difficultés semblables aux nôtres, aux États-Unis, en Grande-Bretagne, au Chili, en Espagne, en Grèce. La généralisation de l'opposition à l'ordre (néo)libéral, notamment par le vacarme des casseroles, s'inspire de soulèvements ailleurs dans le monde et les inspire en retour. Nous pouvons en être fiers.

Le syndicalisme québécois doit tirer des leçons de ce fascinant soulèvement étudiant. Il nous faut être plus imaginatifs et moins embrigadés dans nos actions. Nous devons nous faire davantage confiance. Nous devons être tenaces, tenir tête aux sondages défavorables et tendancieux, ne pas nous laisser abattre par une loi visant à nous faire taire. La période qui s'ouvre devant nous est à la fois riche de potentialités et de menaces : plus que jamais, les droits collectifs et syndicaux occupent les discussions, mais surtout parce qu'on cherche à les restreindre. Le syndicalisme doit rejeter l'opprobre, cesser de craindre ce que « la droite » en pensera, et participer à la construction d'une nouvelle gauche moderne et combative.

Au SPECA, nous aurons à prendre des décisions importantes en 2012-2013. Dans la mesure où une période plus conflictuelle s'ouvre devant nous, il nous semble important de regarnir notre fonds de grève. Si l'assemblée y consent, il faudra réfléchir sur les manières d'y parvenir. Par ailleurs, la possibilité d'une grève sociale fait à nouveau débat dans les milieux progressistes. Alors qu'au mois d'août, si la loi spéciale est toujours en vigueur, le mouvement de grève étudiant sera plus ou moins condamné à se maintenir dans l'illégalité, quels sont les pas que nous sommes prêts à franchir pour véritablement prendre part au renversement d'un modèle à bout de souffle? Personne ne veut jouer les martyrs, bien entendu, mais il faut convenir que les dérives autoritaires du néolibéralisme rendent sa contestation par les voies légales de plus en plus étroites. Il nous faudra être unis et courageux, et nous souvenir que de l'autre côté, c'est la fin de décennies de reculs sociaux qui pourrait nous attendre.

### **Dynamique syndicale locale**

La tournée des départements ainsi que le minicongrès du printemps 2011 avaient été l'occasion pour les membres du SPECA d'exprimer clairement les orientations qu'ils privilégiaient. Aussi, cela a permis de réaffirmer que nous considérons toujours que la défense de nos intérêts était indissociable de la lutte pour le bien commun, la justice sociale en général et la promotion d'une vision sociale de l'éducation en particu-

lier. Une fois réitéré, ce choix en faveur d'un syndicalisme engagé a fait ressortir, entre autres, la nécessité d'améliorer notre dynamique syndicale locale pour renforcer notre organisation afin qu'elle remplisse mieux sa mission. Aussi, l'exécutif s'est appliqué à prendre diverses mesures suggérées par les membres en ce sens. Parmi elles :

### **Tenir davantage d'assemblées générales, autant que possible plus courtes et mieux ciblées**

Nous en aurons tenu huit (8) au total durant l'année. Nous pouvons constater — et nous nous en réjouissons! — que la participation des membres à ces assemblées a augmenté et que plus d'enseignants y ont pris la parole. En outre, la présence de plus en plus manifeste d'une indispensable relève constitue un des indices appréciables d'une saine évolution de notre vie syndicale locale.

### **Relancer le comité des délégués syndicaux afin de favoriser les échanges entre les élus et les membres, ainsi qu'entre les membres issus de divers départements, sur nos problématiques communes**

Cette année, un comité spécial a réalisé le mandat de préparer pour l'assemblée générale du 24 mai, une proposition quant à la composition, aux mandats et au fonctionnement d'un comité de délégués statutaire qui entrerait en fonction en 2012-2013 (cf.s: bilan du comité de délégués intérimaires).

### **Améliorer la diffusion de l'information et créer des espaces de discussion afin que chacun puisse contribuer davantage à la prise de décision éclairée par l'assemblée**

Dans la plupart des cas, les enseignants ont pu recevoir à l'avance, conformément à nos règlements modifiés, les documents afférents aux recommandations à discuter en assemblée. Cela a permis d'améliorer la qualité des débats et de susciter davantage d'intérêt et de participation, notamment sur les questions de la répartition des ressources, de l'entente locale sur la CÉ, des assurances collectives, du double emploi ou du mouvement contre la hausse. En outre, deux (2) dîners-causeries et trois (3) rencontres RCD-CAS-CÉ nous auront permis d'entendre les enseignants, en prévision des réunions de l'assemblée générale, afin de préparer des recommandations plus adéquates à lui soumettre.

### **Améliorer la communication et en diversifier les modes**

Nous avons fait du SPECA-Hebdo une priorité. L'équipe du journal a réussi l'exploit d'en publier douze (12) numéros. Des efforts ont été déployés pour le rendre graphiquement plus attrayant, plus convivial et mieux adapté aux besoins des membres. Nous avons opté, conformément au souhait d'une majorité des enseignants, pour une SPECA-Hebdo de format électronique. Quant à son contenu, nous en avons fait un outil privilégié d'information et de sensibilisation tant à la vie syndicale locale qu'aux grands enjeux de société. Nous avons également choisi d'y accorder une place importante à l'explication de certains éléments de notre convention collective (permanence, congés, disponibilité, contrats de travail, etc.) afin de mieux armer les membres, spécialement les non-permanents, pour la défense de leurs droits.

Le site Internet du SPECA a été régulièrement mis à jour au cours de l'année. Parallèlement, nous avons commencé cet hiver un projet de refonte complète de ce dernier. Le nouveau site du SPECA devrait être mis en ligne avant la fin de la session d'hiver 2012, soit avant la fin septembre. Un grand merci à Daniel Lévesque, enseignant au Département de graphisme, pour sa précieuse collaboration!

### **Sonder les enseignants sur divers aspects de notre vie syndicale dans le but de mieux connaître les perceptions, opinions et attentes des membres**

À l'automne 2011, nous avons consulté les enseignants sur le local du SPECA. De façon générale, les membres semblent satisfaits, tout en étant ouverts à des idées pour le dynamiser davantage: babillard, miniconférences, projections de films, échanges de livres, etc. Ces possibilités pourront être explorées davantage en 2012-2013.

**Maintenir les activités sociales habituelles sans modifications extraordinaires pour une première année, puis évaluer le degré d'adhésion des membres à ces activités afin d'y apporter des changements si nécessaire.**

Nous avons préservé à cet égard une tradition fortement ancrée, à l'exception cependant du fameux souper de homards. Bien que le party de fin d'année scolaire soit maintenu, notre assemblée a plutôt choisi d'en faire une activité plus modeste de manière à pouvoir contribuer en contrepartie à un fonds de soutien aux étudiants ayant des difficultés financières liées au contexte de la grève.

### **Rétablir les liaisons intersyndicales**

Plusieurs rencontres avec les représentants des autres associations syndicales du Collège ont eu lieu et permis d'établir un climat de confiance et de solidarité avec elles. Elles ont été l'occasion d'entendre leurs préoccupations et leurs positions et de faire entendre les nôtres sur des questions aussi diverses que la grève étudiante, nos actions militantes respectives, la Commission des études, les calendriers scolaires, les règlements du Collège, la représentation syndicale au CA et le party de Noël. Des liens significatifs et durables s'établissent également avec l'AGECA dont nous avons été très proches durant toute la grève.

### **Pistes pour l'année 2012-2013**

Beaucoup de progrès ont été faits, mais beaucoup restent à accomplir. Voici donc quelques-unes des tâches qui nous attendent pour mener à terme le vaste programme d'amélioration de notre vie syndicale locale :

- Mettre sur les rails le nouveau comité de délégués ;
- Favoriser l'intégration des nouveaux enseignants en bonifiant l'accueil syndical qui leur est réservé et qui devrait se faire dans le premier mois qui suit le début de chaque session ;
- Compléter la trousse CSN-FNEEQ en y intégrant certains documents en lien avec la vie syndicale locale, par exemple les règlements du SPECA, la liste, les fonctions et les dossiers respectifs des représentants syndicaux ;
- Mettre sur pied un comité de travail pour l'actualisation de nos Règlements en vue d'un travail de révision à long terme ;
- Prévoir des rencontres régulières du CLIS (comité de liaisons intersyndicales) dès l'automne.

### **Négociations locales**

Les négociations locales, dans la foulée de la mise en œuvre de la convention collective 2010-2015, ont requis une grande part de nos énergies. Elles ont porté essentiellement sur trois aspects qui étaient couverts par la «Lettre d'entente sur la mise en œuvre de la convention collective 2005-2010» devenue caduque :

- Les règles locales de répartition des ressources ;
- L'arrangement local sur la Commission des études ;
- La participation des employés syndiqués au Conseil d'administration.

Disons, d'entrée de jeu, que la partie patronale a accepté toutes nos demandes, issues des mandats que vous nous avez confiés dans les assemblées générales d'octobre, novembre, février et mars et que, dans tous les cas, les ententes intervenues représentent des gains par rapport au passé. Ça n'a pas pour autant été chose facile.

Malgré une ouverture certaine de la partie patronale, qui voit son intérêt à maintenir les meilleures relations avec la partie syndicale et qui reconnaît que ces bonnes relations passent par le respect de nos droits, la reconnaissance de nos compétences et de notre autonomie professionnelle, il n'en reste pas moins que tout au long des négociations, la partie patronale a réitéré explicitement, mais sans succès,

son désir de «récupérer», voire d'étendre, son droit de gérance. Cela s'est traduit, par exemple, par une tentative de réduire la portée de l'arrangement local sur la CÉ en proposant d'en faire une simple entente locale, par une résistance à nous fournir tous les moyens de jouer un rôle actif dans l'élaboration des projets de répartitions des ressources et le désir de s'en limiter aux dispositions de la loi sur les collèges quant à notre participation au CA. Nous avons réussi à faire valoir que les deux parties avaient intérêt à ce que la position du SPECA reste forte et qu'une telle position n'allait pas faire obstacle aux prérogatives reconnues au Collège dans notre convention collective. Les ententes intervenues, qui ont toutes reçu un appui unanime de notre assemblée, en témoignent.

### **Entente sur les règles locales de répartition des ressources**

C'est sans contredit l'entente sur la répartition des ressources qui a requis le plus d'efforts. Il nous a fallu, dans un premier temps, faire l'analyse des manières de faire en vigueur, interpréter les modifications introduites dans la nouvelle convention collective et proposer les changements qui s'imposaient afin que nous puissions vivre mieux avec les ressources qui nous sont allouées par le Ministère. Dans un deuxième temps, il fallait rendre le tout accessible et digeste pour notre assemblée afin qu'elle puisse disposer des informations nécessaires pour faire des choix politiques éclairés. Finalement, nous devions produire un document consolidé, clair et accessible exposant l'ensemble des règles de répartition. Nous y sommes parvenus après des mois de travail et cela a pris la forme de l'entente sur les règles de répartition des ressources adoptée à l'unanimité lors de notre assemblée du 5 avril 2012.

### **Pistes pour 2012-2013**

Afin de poursuivre les efforts en vue de l'allègement de la tâche et d'un partage équitable des ressources en toute transparence, voici quelques-unes des tâches qu'il nous reste à accomplir :

- Identifier les choix pédagogiques ou autres susceptibles d'être responsables, en partie, de l'alourdissement de la tâche et voir si nous y tenons (nombre maximal d'étudiants par groupe, ouverture de programmes à l'hiver, profils de sortie, etc.);
- Préciser les critères pour déterminer le poids relatif des labos sur la tâche des coordonnateurs;
- Élaborer des critères permettant de répartir l'allocation pour coordination de stages entre les départements concernés;
- Développer une formation à l'usage des départements pour les soutenir dans leur travail de répartition équitable de la charge de travail.

### **Entente sur l'arrangement local sur la Commission des études**

L'entente proposée est bel et bien un «arrangement local» au sens de la convention collective et conserve par conséquent toute sa force. En tant qu'entente sur une matière locale dans le cadre de la Loi sur le régime de négociation des conventions collectives dans les secteurs publics et parapublics, elle fait partie de notre convention collective et ne peut être modifiée, abrogée ou remplacée que s'il y a entente entre les parties.

Conformément aux exigences formulées par notre assemblée, l'arrangement intervenu maintient la majorité enseignante à la Commission des études et le mode d'élection des membres enseignants par l'assemblée générale du SPECA est demeuré inchangé. Parmi les modifications introduites, en accord avec les souhaits de l'assemblée, il y a l'ajout d'un représentant issu des départements de la formation générale et de deux représentants «toutes provenances», dont deux sont issus du secteur technique, un de la formation générale et un du secteur préuniversitaire. Par ailleurs, le seul regroupement de départements (Techniques physiques) ayant eu jusqu'alors deux (2) représentants plutôt qu'un à la CÉ n'en aura plus qu'un seul. Le nombre des représentants enseignants passe donc de dix (10) à douze (12).



### **Pistes pour 2012-2013**

- Veiller à ce que le R-17 (Règlement institutionnel sur la CÉ) soit modifié en conformité avec le nouvel arrangement ;
- Participer pleinement à la consultation à venir sur l'existence des comités permanents ainsi que sur la composition, sur les mandats et sur le fonctionnement de ces comités ou de toute autre structure qui s'y substituerait.

### **Entente sur la participation des employés syndiqués au Conseil d'administration**

La négociation sur la représentation enseignante au CA nous a permis d'atteindre l'objectif de maintenir une entente en bonne et due forme, à l'encontre de la proposition du Collège de l'abolir sous prétexte que tout est prévu par la loi et garanti par les pratiques courantes. Elle nous a aussi permis de modifier et de renforcer la disposition de l'entente en vigueur jusqu'alors sur la désignation des enseignants en précisant qu'ils doivent être élus par leurs pairs en assemblée générale du SPECA. Finalement, la négociation aura été l'occasion de nous entendre aussi quant à l'interprétation la plus restrictive de la notion de conflits d'intérêts contenue dans la loi, pour assurer la participation plus grande des enseignants sur toute question traitée par le Conseil. En conséquence, les restrictions énumérées à cet égard dans l'entente précédente ont été retirées.

### **Pistes pour 2012-2013**

Notre participation au CA soulève d'autres questions qui nous ont été soumises par nos représentants qui y siègent actuellement. À leur demande, il apparaît utile de :

- Remettre en question la présence d'observateurs permanents au CA, en l'occurrence, celle des six directeurs (membres de la Régie administrative) qui paraît inéquitable à certains égards, puisque ces derniers sont tous issus de la partie patronale, et qui pourrait éventuellement nuire à l'expression pleinement libre des membres du Conseil dont ils sont les patrons ;
- Évaluer la pertinence de proposer à l'occasion, en fonction des dossiers traités, d'inviter des représentants syndicaux ou des enseignants spécialement compétents sur certaines questions à l'ordre du jour ;
- Ajouter les questions traitées par le CA à celles que nous abordons en CLIS (Comité de liaisons intersyndicales).

### **Entente sur la réussite**

En mars, le Collège nous a garanti que les budgets alloués au plan de la réussite scolaire étaient reconduits pour 2012-2013. Il nous a aussi invités à renégocier l'entente sur ce sujet, mais les circonstances particulières de cette fin d'année nous ont empêchés de faire plus qu'un état des lieux. Ce sera donc un dossier à suivre l'an prochain.

### **Convention collective, protection de nos droits et défense des intérêts des membres**

Il va sans dire qu'une part très importante de notre travail a été consacrée à des interventions ponctuelles pour la défense des membres. Au quotidien, cela s'est traduit par une permanence au local du SPECA, des entrevues individuelles avec des dizaines de membres, l'arbitrage de litiges, l'ouverture et le suivi de dossiers de griefs, l'accompagnement de plusieurs enseignants lors de convocations par des directeurs, l'assistance technique dans l'élaboration de scénarios de tâche, la visite de plusieurs assemblées départementales sur demande, etc. Parmi les dossiers qui ont été en tête de nos préoccupations en matière d'application de la convention, en voici quelques-uns :

- Le respect des règles concernant la priorité d'emploi pour les non-permanents; nous avons fait connaître ces règles et soutenu les départements dans leur application ;

- Le suivi du grief sur la récupération salariale des cinq jours de grève de 2005. En juin, nous avons convenu, après consultation de la FNEEQ, de convier la direction à une médiation de laquelle elle a finalement choisi de se retirer en décembre. Le processus judiciaire suit donc son cours et nous ferons le suivi lorsque la Cour d'appel aura tranché ;
- Le processus d'engagement : notre assemblée du 5 avril 2012 a opté pour une nouvelle manière de faire impliquant que tous les postes et charges à pourvoir soient réputés être affichés, en contrepartie de quoi tous les enseignants ayant une priorité conventionnée sont réputés avoir soumis leur candidature dans les délais impartis. Bien que cette recommandation ait été appliquée, un bilan du premier exercice reste à faire. Par ailleurs, la tourmente liée au contexte de la grève étudiante n'a pas permis l'élaboration de l'entente prévue sur l'ensemble du processus ;
- L'application des clauses de la convention en matière de double emploi : le 3 novembre 2011, notre assemblée a réitéré la préoccupation maintes fois exprimée par le SPECA pour le plein emploi comme élément essentiel d'une plus grande justice sociale, en d'autres termes, pour l'accès du plus grand nombre à des emplois décents à temps complet. Conséquemment, elle s'est prononcée en faveur de mesures pour baliser les situations de double emploi au Collège. Des modalités d'application des dispositions de la convention, en fonction des particularités locales répertoriées au moyen d'un sondage effectué à l'automne, restent à définir pour ce qui est des cours à la formation continue ;
- Dans la nouvelle convention, 53 ETC sont réservés, à compter de 2012-2013, à différentes fins dont, potentiellement, aux techniques lourdes de la santé. À l'automne, nous avons rencontré les représentants de la FNEEQ au Comité consultatif sur la tâche pour recueillir leurs interrogations puis nous avons organisé, avec la Direction, des rencontres des coordonnateurs de département et de stages des cinq techniques concernées. Nous devons revoir les représentants de la FNEEQ suite à ces rencontres pour leur soumettre un dossier complet, mais le report de l'application de cette disposition de la convention en 2013-2014 nous a conduits à revoir nos priorités. Un suivi sera fait au début de l'an prochain auprès de la FNEEQ et des départements ;
- La reconnaissance du travail hors disponibilité, par exemple, celui des coordonnateurs qui travaillent durant leurs vacances sans que ça ne soit reconnu. Des membres de l'exécutif ont, à cet effet, rencontré les coordonnateurs de départements et de stages. Cela leur a permis d'acquérir une vision d'ensemble de la situation afin d'entreprendre les démarches qui s'imposent. Il s'agit, d'une part, de nous assurer que tous les efforts possibles sont faits par l'organisation de l'enseignement pour que les tâches puissent s'effectuer avant les vacances et, d'autre part, de nous assurer que le travail accompli par des enseignants pendant leurs vacances, s'il doit y en avoir, soit reconnu et compensé. Des interventions ont déjà été faites en ce sens au CRT, entre autres, pour demander que le message type de l'organisation de l'enseignement sur «les dates importantes» envoyé aux coordonnateurs à l'approche des vacances, soit exempt de toute ambiguïté ;
- La reconnaissance de notre autonomie professionnelle quant au choix de nos instruments de travail, notamment pour l'accès à des Mac pour les enseignants qui le revendiquaient : des représentations ont été faites auprès de la Direction générale et de la Direction des études pour obtenir, après deux années de tergiversations, des Mac pour les enseignants-utilisateurs. Suite à ces représentations, le Collège a enfin consenti à fournir des Mac portables à tous les enseignants qui en font la demande. Les départements qui estiment cependant que l'enseignement de leur discipline nécessite l'accès à des Mac de table ou avec grand écran devront en faire la démonstration auprès de la Direction des études ;
- L'impact sur notre tâche de l'arrivée dans nos classes de nombreux étudiants ayant des besoins particuliers : c'est au Comité école et société que ce vaste dossier a été confié (cf. : bilan du Comité école et société) ;
- Le respect des directions adjointes à l'endroit des enseignants et à l'égard de l'autonomie départementale : nous avons fait plusieurs interventions en ce sens, notamment en ce qui

- a trait à l'interprétation et à l'application de la Politique d'assistance professionnelle ;  
Formation syndicale : pour mieux réaliser toutes ces tâches, les membres de l'exécutif n'ont rien négligé. Aussi, outre l'effort continu d'appropriation de la convention collective, 5 membres de l'exécutif ont participé à des formations FNEEQ sur les sujets suivants : agents de griefs (2 formations), financement des collèges et répartition des allocations.

### **Pistes pour l'année 2012-2013**

Il n'y a pas de doute que notre priorité ira à la protection de nos droits dans le contexte inhabituel d'une fin de session d'hiver à l'automne avec le lot de problématiques particulières qui en découleront inévitablement et la tentation patronale d'infliger des entorses à notre convention collective :

- Processus d'engagement : il nous faudra faire un premier bilan de l'application des nouvelles façons de faire et soumettre à l'assemblée générale une entente sur l'ensemble du processus ;
- Suivre le dossier des étudiants ayant des besoins particuliers tant du point de vue de ses impacts sur la tâche et nos conditions de travail que du point de vue pédagogique ;
- Apporter notre contribution à la FNEEQ sur ces questions et faire localement les interventions nécessaires en CRT et en CÉ.

### **Conclusion**

Les conditions inédites et difficiles dans lesquelles nous traverserons l'année 2012-2013 vont requérir toute la solidarité dont nous sommes capables. Le Comité de délégués sera sans doute d'une grande utilité pour qu'aucune de nos responsabilités n'échappe à la vigilance du prochain exécutif. La participation active du plus grand nombre d'enseignants aux assemblées générales sera indispensable à la constitution d'un rapport de force nécessaire aux batailles que nous aurons inévitablement à mener. Évidemment, plus encore qu'à l'habitude, il nous faudra accorder une grande attention à la protection des non-permanents qui sont les plus touchés par les bouleversements que nous connaissons. Il faudra, par ailleurs, malgré nos préoccupations quotidiennes locales et au-delà d'elles, veiller à ne pas perdre de vue notre engagement social et continuer à nous impliquer dans des actions concertées pour la défense du bien commun, de la justice sociale et de nos droits démocratiques.

### ***Votre exécutif 2011-2012***

## ÉTATS FINANCIERS 2010-2011

### REVENUS

<b>Cotes</b>	<b>Description</b>	<b>Budget 10-11 adopté le 3 juin 2010</b>	<b>Revenus et dépenses 10-11</b>
R1	Cotisations syndicales	555 000,00	597 791,70
R2	Nouveaux membres + cotisations retraités	40,00	990,01
R3	Intérêts gagnés	1 500,00	1 850,00
		<b>556 540,00</b>	<b>600 631,71</b>

### DÉPENSES

<b>Cotes</b>	<b>Description</b>	<b>Budget 10-11 adopté le 3 juin 2010</b>	<b>Revenus et dépenses 10-11</b>
<b>Frais de bureau</b>			
B1	Secrétaire (salaire & bén. marg.)	57 000,00	56 203,21
B2	Téléphone, timbres	1 900,00	1 520,22
B3	Papeterie, articles de bureau	2 500,00	1 928,75
B4	Journaux, revues, bibliothèque	750,00	1 356,72
B5	Publications extérieures	-	-
B6	Entretien de l'équipement	200,00	-
B7	Imprimerie	2 000,00	3 470,32
B8	Journal syndical	-	-
B9	Assurances et frais bancaires	800,00	1 278,92
B10	Achat d'équipements	2 000,00	1 011,40
B11	Divers	500,00	190,44
B12	Location d'équipements	1 225,00	1 207,65
B13	Honoraires professionnels	500,00	678,75
		<b>69 375,00</b>	<b>68 846,38</b>
<b>Comités locaux</b>			
C1	Conseil syndical	-	-
C2	École et société	-	141,12
C3	Condition féminine	-	-
C4	Négociation locale	-	-
C5	CLIS	-	-
C6	Comité Santé-sécurité	100,00	-
C7	Autres comités	750,00	876,77
		<b>850,00</b>	<b>1 017,89</b>

<b>Cotes</b>	<b>Description</b>	<b>Budget 10-11 adopté le 3 juin 2010</b>	<b>Revenus et dépenses 10-11</b>
<b>Négociation</b>			
N1	Négociation	1 000,00	(156,00)
N2	Dépenses de grève	3 500,00	-
		<b>4 500,00</b>	<b>(156,00)</b>
<b>Participation syndicale</b>			
P1	Cotisations CSN	224 775,00	255 099,76
P2	Cotisations CCMM	18 731,25	20 258,32
P3	Cotisations FNEEQ	173 437,50	200 694,80
P4	Congrès, colloques CSN	3 500,00	1 011,64
P5	Opérations CSN	250,00	-
P6	RAR, RER, Conseils fédéraux	6 000,00	(3 057,67)
P7	Opérations FNEEQ	500,00	2 504,22
P8	Appuis aux luttes	7 200,00	7 088,08
P9	Libérations <i>ad hoc</i>	750,00	1 232,81
		<b>435 143,75</b>	<b>484 831,96</b>
<b>Activités sociales</b>			
S1	Rencontres de l'exécutif	750,00	45,00
S2	Assemblées syndicales	15 000,00	18 929,08
S3	Événements sociaux	1 500,00	1 003,08
S4	Café, bière, etc.	10 000,00	14 877,55
S5	Fête des enfants	3 000,00	4 088,28
S6	Fête des rentrées et Noël	12 000,00	13 536,06
S7	Fête des travailleurs et travailleuses	-	-
S8	Aménagement du local syndical	500,00	-
S9	Divers	250,00	-
S10	Party d'huîtres	3 500,00	4 143,59
		<b>46 500,00</b>	<b>56 622,64</b>
<b>RÉSUMÉ</b>			
R	Revenus	556 540,00	600 631,71
B	Frais de bureau	69 375,00	68 846,38
C	Comités locaux	850,00	1 017,89
N	Négociation	4 500,00	(156,00)
P	Participation syndicale	435 143,75	484 831,96
S	Activités sociales	46 500,00	56 622,64
		Surplus <b>171,25</b>	(déficit) <b>(10 531,16)</b>

## Comité des relations du travail (CRT)

### **Josée Déziel**

Département de sciences sociales (psychologie)

### **Louis-Philippe Lépine**

Département de gestion

### **Alain Long**

Département de biologie et biotechnologies

### **Denise Poirier**

Département de philosophie

### **Hélène Robert**

Département de mathématiques

Au terme de cette année particulière, le CRT se sera réuni au moins 12 fois. À l'ordre du jour, des dossiers récurrents sur des sujets établis par la convention collective ou par une entente locale, des dossiers liés à la tâche et au projet de répartition des ressources enseignantes et des dossiers particuliers impliquant un litige, avéré ou potentiel, sur une question relevant des conditions de travail des enseignants.

### **Dossiers récurrents**

Le CRT doit se prononcer sur toutes les demandes de congé faites en vertu des articles suivants de la convention : 5-12.00 (congé à traitement différé ou anticipé), 5-14.00 (Programme volontaire de réduction du temps de travail), 5-15.00 (congé sans salaire à temps complet), 5-16.00 (congé sans salaire à mi-temps), 7-3.00 (congé de perfectionnement sans salaire), Annexe V-I (retraites progressives) et 4-3.14 e) (congés non prévus à la convention).

- À chacune de ses rencontres, le CRT a autorisé les nombreuses demandes qui lui ont été présentées, ce qui a surtout visé à résoudre quelques problèmes reliés, par exemple, au calcul de la valeur des congés partiels ou au type de congé demandé ;
- En avril, à notre instigation, le CRT s'est entendu sur un guide de calcul des congés partiels visant à outiller les départements pour qu'ils puissent établir eux-mêmes la valeur de ces congés quand ils sont demandés au moment de répartir la tâche. Le guide fournit aussi le mode de calcul des congés partiels basé sur la CI annuelle utilisé lorsque les congés sont demandés une fois la répartition complétée.

En vertu de la lettre d'entente sur la mise en œuvre de la convention collective 2005-2010, le CRT avait la responsabilité d'approuver les demandes de projets de développement de programme présentées à chacune des sessions.

- À la session d'automne, pour les demandes de la session d'hiver 2012, le CRT a mandaté deux enseignantes du comité exécutif, dont une du CRT, pour faire l'analyse des demandes avec le Service des programmes et il a adopté les projets sur la base des recommandations formulées ;
- À la session d'hiver, par contre, le CRT ne s'est pas prononcé sur les demandes de l'automne 2012 puisque la lettre d'entente négociée pendant l'année sur la mise en œuvre de la nouvelle convention transférait cette responsabilité à un sous-comité de la Commission des études.

En octobre de chaque année, la partie patronale dépose au CRT la liste officielle d'ancienneté au dernier jour de l'année précédente, en application de la clause 5-3.04.

- Le Collège a déposé la liste au CRT du 12 octobre pour que nous puissions la vérifier avant qu'elle soit diffusée à l'ensemble des enseignants pour la période d'affichage conventionnée de 20 jours ouvrables ;

- Nous avons porté une attention particulière aux dates d'embauche des enseignants nouvellement engagés, une mention rendue nécessaire par les dispositions de la nouvelle convention collective ;

La clause 4-3.14 prévoit plusieurs autres éléments sur lesquels le CRT doit être consulté avant que le Collège ne prenne une décision. Voici une liste non exhaustive de quelques questions qui ont retenu l'attention du CRT cette année :

- Quelques demandes de report de vacances ont été présentées cette année, ce qui nous a surtout permis de constater que la partie patronale résiste vivement à les accorder ; Nous lui avons fait reconnaître, au CRT du 23 janvier, que la période de vacances doit être préservée et que lorsque le Collège demande à un enseignant de travailler pendant la période de vacances, le temps exécuté doit être payé ou reporté. Mais il reste beaucoup de travail à accomplir à cet égard, comme en fait état le bilan du comité exécutif ;
- À notre demande, la partie patronale a fourni des éclaircissements sur sa procédure, déposée au CRT du 6 décembre 2010, d'imposition de mesures disciplinaires aux enseignants n'ayant pas remis leurs notes finales dans les délais, en contravention de la clause 8-4.02 de la convention ;
- Le CRT a autorisé quelques échanges intercollèges après avoir vérifié que les départements avaient donné leur aval ;
- Le CRT a adopté les dates de vacances et de jours fériés pour les années 2011-2012 et 2012-2013.

### **Dossiers liés à la tâche**

La tâche est un élément central des questions traitées au CRT puisque le Collège a l'obligation, en vertu de la clause 8-5.14, d'y déposer son projet de répartition. Ainsi, cette année, la négociation de la lettre d'entente sur le projet de répartition a fortement teinté les travaux du CRT et les enseignants du CRT ont été constamment informés et consultés tout au long du processus de négociation. Mais les questions relatives à la tâche qui sont débattues au CRT ne se limitent pas au seul projet de répartition : elles sont nombreuses et touchent à peu près tous les articles de la convention. Voici les principaux éléments sur lesquels nous avons eu à nous prononcer au CRT :

- L'ouverture des postes et des charges annuelles de remplacement aux différents tours du Bureau de placement ;
- Les modifications aux ouvertures de cours-groupes au début de chaque session ;
- La reconnaissance du statut de temps complet aux enseignants ayant cumulé une CI annuelle de 50 ou plus et ayant donné suffisamment de charges de cours pour atteindre l'équivalent de 80 (clause 5-1.03 d) ;
- L'offre de cours complémentaires à chacune des sessions et les changements aux grilles de cours pour l'année à venir ;
- Le projet de répartition de la session d'hiver modifié sur la base de la lecture de l'effectif étudiant réel au 20 septembre ;
- Le bilan en ressources de 2010-2011 incluant les ajustements des années antérieures ;
- L'état d'utilisation des ressources annuelles sur la base de la lecture de l'effectif étudiant réel au 15 février ;
- Une entente permettant à un enseignant dont la CI prévue dépasse le maximum conventionné de consentir à ne pas exiger de rémunération additionnelle pour la partie excédentaire de sa charge ;
- La vérification et la correction de la liste des priorités d'engagement nouvellement mise en place par le Collège dans le cadre de l'application d'un processus d'engagement modifié ;
- Le projet de répartition 2012-2013 et la diffusion de l'ensemble des informations prévues dans la nouvelle lettre d'entente.

## Dossiers particuliers

La clause 4-3.15 de la convention prévoit que le CRT doit être convoqué sur tout litige soumis par le syndicat ou un enseignant. Cette année, les principaux cas litigieux qui ont été traités en CRT, outre certains éléments déjà mentionnés dans ce bilan ou celui du comité exécutif, ont été :

- Le suivi des griefs et de certaines mesures disciplinaires prises par le Collège ;
- La révision de l'expérience de quelques enseignants, en particulier en lien avec les dispositions de la nouvelle convention ;
- L'ajustement salarial, à compter du 31 décembre 2011, résultant de l'entente nationale sur le maintien de l'équité salariale ;
- L'utilisation obligatoire, pour un étudiant ayant des besoins particuliers, d'un contrat d'engagement permettant de limiter l'usage de l'enregistrement audio aux seules situations où cette mesure est absolument requise ;
- La rémunération d'enseignants engagés au tout début de la grève étudiante, mais à qui le Collège n'avait pas fait signer de contrat ;
- L'adoption d'une entente garantissant que les dispositions qui étaient prévues dans la Lettre d'entente 2005-2010 et qui ne sont couvertes par aucune des ententes négociées cette année soient reconduites jusqu'à ce que des ententes formelles soient convenues.

## Pistes pour 2012-2013

- Organiser des formations sur différents aspects techniques de la tâche enseignante afin de mieux outiller les coordonnateurs de département et les enseignants ;
- Établir une forme de vigile à l'égard des problématiques que soulèveront la reprise des cours de l'hiver 2012 et la compression de la session d'automne 2012 ;
- Convenir, avec la partie patronale, de modalités visant à faire en sorte que les enseignants qui consentent à travailler durant leurs vacances à la demande du Collège soient compensés sans tracasserie administrative.



## Commission des études

**Éric Athlan**

Département de biologie et biotechnologies

**Alain Bernier**

Département de génie civil

**Jean-François Dorval**

Département d'infographie en préimpression

**Philippe Hébert**

Département de graphisme

**Jean Karam**

Département de sciences sociales (politique)

**Chantale Messier**

Département de radio-oncologie

**Lucie Paradis**

Département de techniques auxiliaires de la justice

**Raynald Pepin**

Département de physique

**Denise Poirier**

Département de philosophie

**David Schwinghamer**

Département de langues (anglais)

TEXTE À VENIR

## Comité de perfectionnement

**Maria Baruffaldi**

Département de sciences sociales (anthropologie)

**Pascale Caquez**

Département de soins préhospitaliers d'urgence

**Matthieu Devito**

Département de biologie et biotechnologies

**Marlène Fréchette**

Département de médecine nucléaire

**Lysann Hounzell**

Département d'archives médicales

**Diane Labarre**

Département de mathématiques

**Colette Sigouin**

Département d'infographie en préimpression

Pour l'année scolaire 2011-2012, le Comité de perfectionnement des enseignants disposait d'un budget de 99 678,15 \$ (195 \$ par professeur à temps complet selon les dispositions de la clause 7-1.01 de la convention collective), auquel s'ajoutait le solde des années antérieures.

Les 211 demandes traitées dans les 6 premières réunions de l'année (une septième a eu lieu le 25 mai 2012) ont totalisé des engagements de l'ordre de 72 514,98 \$.

En début d'année, le Comité de perfectionnement recevait deux demandes du Département de biologie. La première conseillait d'allouer — tout en respectant le principe d'équité entre les départements — un budget global à chaque département, afin de permettre une plus grande liberté aux enseignants dans le choix de leur activité de perfectionnement.

La deuxième demande concernait l'arrimage de notre Politique de perfectionnement à la Politique R-05 du Collège et qui concerne les frais de déplacement.

Dans ce contexte, le Comité a entrepris un travail de réflexion et a décidé de réviser sa politique en profondeur. Les principaux changements apportés à notre politique se présentent à deux niveaux :

### Les changements majeurs de fond

- Les définitions des catégories BD et BA ont été revues. BD ne concerne que la discipline d'enseignement alors que BA inclut les autres disciplines pertinentes à l'enseignement disciplinaire (p.10);
- Une nouvelle modalité a été ajoutée à la catégorie C (p.12);
  - Les tarifs de remboursement (frais de repas, frais de déplacement) ont été révisés en fonction du règlement 05 (p.15).

### Les changements majeurs de forme

- Les annexes sont maintenant jointes au texte principal de la politique;
- Les articles de l'annexe 1 ont été catégorisés sous des rubriques afin de faciliter la recherche d'informations;
- Les trois pages qui présentaient autrefois les annexes font maintenant place à une lettre d'introduction qui sera diffusée avec la politique.

## ÉVOLUTION DES BUDGETS ANNUELS 2002-2012

Depuis plusieurs années, un tableau récapitulatif des budgets est déposé par le Comité de perfectionnement. Il fait état du budget disponible pour une année donnée sur une base prévisionnelle, sous réserve de vérification des états financiers (allocations en ETC) du Collège pour l'année précédente.

Le tableau synthèse ci-dessous traduit l'évolution des budgets annuels disponibles.

Année	Total disponible	Solde	Date de production
2002-2003	107 606,36 \$	Au 30 juin 2002 : 40 207 \$	14 février 2003
2003-2004	124 497 \$	Au 30 juin 2003 : 54 110,02 \$	11 mai 2004
2004-2005	124 497 \$	Au 30 juin 2004 : 56 653,04 \$	17 mai 2005
2005-2006	129 583 \$	Au 30 juin 2005 : 56 698,73 \$	8 mai 2006
2006-2007	137 664,68 \$	Au 30 juin 2006 : 86 166,67 \$	1er mai 2007
2007-2008	191 527,94 \$	Au 30 juin 2007 : 104 727,59 \$	6 mai 2008
2008-2009	216 537,80 \$	Au 30 juin 2008 : 126 674 \$	4 mai 2009
2009-2010	220 576 \$	Au 30 juin 2009 : 137 846 \$	2 mai 2010
2010-2011	220 576 \$	Au 30 juin 2010 : 90 112,72 \$	30 mai 2011
2011-2012	172 894,55 \$	Au 30 juin 2011 : 73 216,47 \$	20 avril 2012

### Ventilation des dépenses par catégorie

Catégories	2010-2011 Réel		2011-2012*	
	Montant dépensé	% du budget	Montant dépensé	% du budget
BD	22 385,79 \$	20,29 %	8 786,27 \$	12,12 %
BP	15 889,34 \$	14,40 %	18 254,55 \$	25,17 %
BA	4 977,55 \$	4,51 %	7 587,26 \$	10,46 %
C	48 976,72 \$	44,40 %	26 445,13 \$	36,47 %
D	18 083,65 \$	16,40 %	11 441,70 \$	15,78 %
TOTAL	110 313,05 \$	100 %	72 514,98 \$	100 %

#### B – Cours crédités et stages :

BD (dans la discipline)

BP (en pédagogie)

BA (autres disciplines)

#### C - Colloques, congrès, conférences

#### D - Formation non créditée :

DD (cours dans la discipline ou connexes)

DP (cours en pédagogie)

DS (stages)

DA (autres)

\* Notez que la colonne 2011-2012 indique les sommes accordées en date du 20 avril 2012.

## Comité intérimaire de délégués syndicaux

### **Élaine Baribeault**

Département de graphisme

### **Sylvain Beausoleil**

Département de biologie et biotechnologies

### **Étienne Bourdages**

Département de français et de lettres

### **Manon Brière**

Département d'archives médicales

### **Johanne Castonguay**

Département d'archives médicales

### **Daniel Cholette**

Département de cinéma et d'histoire de l'art

### **Michèle Clermont**

Département d'éducation physique

### **Mathieu Dallaire**

Département de médecine nucléaire

### **Philippe de Grosbois**

Département de sciences sociales (sociologie)

### **Josée Déziel**

Département de sciences sociales (psychologie)

### **Thomas Dussert**

Département de philosophie

### **Annie Ferland**

Département de philosophie

### **Alain Forget**

Département de langues (allemand)

### **Julie Gauthier**

Département de sciences sociales (anthropologie)

### **Annie Glazer**

Département d'électrophysiologie médicale

### **Mohamed Ghalouci**

Département des technologies du génie électrique

### **Nicola Grenon**

Département d'informatique

### **Lysann Hounzell**

Département d'archives médicales

### **Philippe Labarre**

Département de français et de lettres

### **Manon Lalonde**

Département de radiodiagnostic

### **Pierre Lamulle**

Département de génie civil, géomatique et dessin industriel

### **Richard Lebel**

Département d'éducation physique

### **Marc Leblanc**

Département des techniques auxiliaires de la justice

### **Daniel Lévesque**

Département de graphisme

### **Dominique Lussier**

Département d'infographie en préimpression

### **Chantale Messier**

Département de radio-oncologie

### **Jean-François Millette**

Département d'histoire et de géographie

### **Jean Miron**

Département de techniques administratives

### **Geneviève Nault**

Département de biologie-biotechnologies

### **Ugo Nugent**

Département de mathématiques

### **Sébastien Paquin-Charbonneau**

Département de sciences sociales (politique)

### **Denise Poirier**

Département de philosophie

### **Benoît Pothier**

Département d'impression

### **Raphaël Rebelo**

Département de mathématiques

### **Philippe Robidoux**

Département d'éducation physique

### **Véronique Rodrigue**

Département de cinéma et d'histoire de l'art

### **Melvin Shantz**

Département de langues (anglais)

### **Robert St-Amour**

Département de chimie

La première assemblée générale de l'année, en octobre 2011, nous a permis de revenir sur le minicongrès du SPECA de l'an dernier, dans lequel nous avons réfléchi sur nos positions politiques et nos pratiques syndicales. À l'assemblée d'octobre, nous avons pu disposer d'un certain nombre de recommandations du Comité école et société, qui avait organisé le minicongrès en 2010-2011. L'une de ces propositions portait sur la relance du Comité de délégués syndicaux du SPECA. Cette instance figure dans nos règlements, mais n'était plus en activité depuis plusieurs années. Un regroupement intérimaire s'est donc formé dans le but de définir la composition et les fonctions du Comité de délégués. Vingt-deux départements ont envoyé au moins un enseignant pour mener à bien ce travail.

Le Comité s'est réuni à quatre reprises (une fois durant l'automne et trois, durant l'hiver). Lors de ces rencontres, nous avons surtout travaillé à la rédaction de règlements qui préciseraient le rôle du Comité, mais l'exécutif y a aussi amené des sujets de discussion de nature syndicale, tels que les négociations entourant la lettre d'entente sur la répartition des ressources enseignantes, le rôle de la FNEEQ (en vue du congrès de celle-ci au printemps), la refonte de notre police d'assurance et la grève étudiante contre la hausse des droits de scolarité.

La proposition de modifications aux Règlements du SPECA établit clairement, à notre avis, qu'un tel comité de délégués aura pour but de permettre une meilleure circulation de l'information de nature syndicale ainsi qu'une meilleure communication entre les départements et l'exécutif, sans toutefois se substituer à l'assemblée.

## Comité école et société

### **Nancy Bouchard**

Département d'électrophysiologie médicale

### **Étienne Bourdages** (directeur)

Département de français et de lettres

### **Sabrina Carvonis**

Département d'éducation physique

### **Michèle Clermont** (directrice)

Département d'éducation physique

### **Philippe de Grosbois**

Département de sciences sociales (sociologie)

### **Josée Déziel** (trésorière)

Département de sciences sociales (psychologie)

### **Dominique Douville**

Département de médecine nucléaire

### **Annie Ferland**

Département de philosophie

### **Florian Ferrand**

Département de philosophie

### **Maria Grazia Baruffaldi**

Département de sciences sociales (sociologie)

### **Jean-Luc Filiatreault**

Département de gestion

### **Claude Goulet**

Département de sciences sociales (psychologie)

### **Lysann Hounzell** (directrice)

Département d'archives médicales

### **Jean Karam**

Département de sciences sociales (politique)

### **Raynald Pepin**

Département de physique

### **Luc Poitras**

Département de mathématiques

### **Josiane Robidas**

Département de sciences sociales (psychologie)

### **David Schwinghamer**

Département de langues (anglais)

La première rencontre de l'année s'est tenue au début de la session d'automne 2011. Il s'agissait alors de donner suite aux consultations du minicongrès du printemps précédent et de définir le fonctionnement du Comité école et société. Lors des rencontres subséquentes, il a été convenu qu'au cours de l'année 2011-2012, le Comité s'intéresserait à la question des effectifs émergents. Ce thème, qui se trouvait parmi ceux suggérés par les enseignants du Collège lors du minicongrès, a été réduit aux différents accommodements mis en place pour les élèves ayant des difficultés d'apprentissage, d'une part, et ceux souhaitant des aménagements pour des questions religieuses, d'autre part, et à leurs impacts sur l'enseignement. Le Comité a conçu un questionnaire qui fut envoyé à tous et auquel plus de 170 enseignants ont répondu. Les réponses compilées ont permis de révéler que le problème des accommodements d'ordre religieux n'est pas aussi criant qu'on pourrait le penser. Il reste que le Comité s'est entendu pour proposer qu'une véritable politique sur le sujet soit adoptée par le Collège qui, pour le moment, semble se contenter de régler chaque situation indépendamment. À la lumière des réponses au questionnaire, il est aussi apparu pertinent d'inviter Micheline Thibodeau, responsable de ce dossier à la FNEEQ, à participer à une causerie à laquelle serait convié l'ensemble des enseignants interpellés par la question des accommodements pour les élèves présentant des difficultés d'apprentissage. Compte tenu du contexte exceptionnel occasionné par la grève étudiante, nous avons cependant choisi de reporter l'activité au début de l'automne 2012.

Nous tenons à remercier tous les enseignants ayant participé à une ou plusieurs des rencontres du Comité école et société au cours de la dernière année, leur apport aux discussions fut très apprécié. Nous rappelons que le Comité est ouvert à tous.

## Comité santé et sécurité au travail

### **Chantal Asselin**

Département de médecine nucléaire

### **Richard Lebel**

Département d'éducation physique

### **Alain Long (substitut)**

Département de biologie et biotechnologies

### **Julie Milette**

Département d'électrophysiologie médicale

Quatre cas ont été portés à l'attention du SPECA durant l'année 2011-2012 concernant la santé et la sécurité. Deux cas ont été transférés à la Direction adjointe des études. Un cas a été réglé par l'équipe des employés de soutien. Finalement, un cas devra attendre que les cours reprennent afin qu'une firme soit engagée pour analyser la qualité de l'air dans les pires situations.

### **Trousse de premiers soins**

Dorénavant, un scellé sera placé sur les boîtes. Cela indiquera que la boîte a été ouverte et qu'il manque probablement du matériel. Les secouristes pourront identifier plus rapidement ces boîtes, et les remplir au besoin. Si le remplissage ne se réalise pas, il faudra en avvertir la sécurité. La procédure à suivre en cas d'accident sera placée tant sur le dessus de la boîte qu'à l'intérieur de celle-ci.

### **Programme d'aide au personnel**

Ce programme est toujours en place et il est confidentiel. Pour de plus amples informations, veuillez communiquer avec le représentant du SPECA.

### **Programme de prévention**

La CSST a exigé que le Collège présente en décembre dernier son plan d'action lié au programme de prévention en santé et sécurité. Le programme est disponible sur le site de la Direction des ressources humaines du collège.

### **Programme prévention-jeunesse**

Ce programme est une exigence du MELS et de la CSST. L'objectif est d'assurer l'intégrité des connaissances en santé et sécurité du travail dans les programmes de formation. Un plan d'action a été préparé et présenté à tous les coordonnateurs le 14 février 2012 en CPEP-CEPT. Le Comité prévention-jeunesse est à la recherche de représentants de toutes les familles de programmes.

### **Ergonomie**

Tous les enseignants pourront recevoir avec un portable (préalablement livré par le Collège), une souris, un clavier et un support à écran. Cinq personnes ressources ont été formées par un ergonome de la firme ENTRAC.

### **Machines dangereuses**

Il y a eu trois visites des inspecteurs de la CSST pour inspecter des machines dangereuses de certains départements : impression, génie civil, mécanique du bâtiment, chimie et génie électrique. Les corrections sont terminées et certaines machines remplacées. Une firme spécialisée a été engagée par le Collège pour effectuer l'inspection de toutes les autres machines possiblement dangereuses.

## SIMDUT

Une attention particulière est portée à la gestion des déversements des produits dangereux, tels que le mercure. Le Comité SIMDUT et Christiane Lecomte préparent actuellement un programme d'inspection des laboratoires et un programme de formation plus adapté qui sera offert dès l'automne prochain.

### Affichage dans les laboratoires

Les affiches de sécurité SIMDUT sont installées dans tous les laboratoires où l'on manipule des produits contrôlés. D'autres affiches spécifiques seront ajoutées dans les laboratoires présentant d'autres types de risques.

### Liste des personnes-ressources formées en ergonomie

**Julie Milette**

Enseignante, Département d'électrophysiologie médicale, poste : 2712  
julie.milette@collegeahuntsic.qc.ca

**Nathalie Boies**

API, Service de l'organisation de l'enseignement, poste : 2233  
nathalie.boies@collegeahuntsic.qc.ca

**Annie Corriveau**

Coordonnatrice Service des ressources humaines, poste : 2190  
annie.corriveau@collegeahuntsic.qc.ca

**Lysann Hounzell**

Enseignante, Département d'archives médicales, poste : 2553  
lysann.Hounzell@collegeahuntsic.qc.ca

**Patrick Bertrand,**

Enseignant, Département de soins préhospitaliers d'urgence, poste : 2953  
patrick.bertrand@collegeahuntsic.qc.ca

## Comité d'action et de concertation en environnement

### **Michèle Clermont**

Département d'éducation physique

### **Claude Lebeuf**

Département d'infographie en préimpression

### **Alice Marcotte**

Département de biologie et biotechnologies

### **Melvin Shantz**

Département de langues (anglais)

Le Comité d'action et de concertation en environnement (CACE) du Collège Ahuntsic regroupe des étudiants, des enseignants, des membres du personnel de soutien, des professionnels et des représentants de la direction et assure la mise en œuvre de la Politique relative à la protection de l'environnement du Collège Ahuntsic.

### **Voici quelques-unes des réalisations du CACE en 2011-2012**

#### **La fin de la vente et de la distribution d'eau embouteillée au Collège.**

En effet, afin de diminuer la quantité de matières résiduelles générées par le Collège et par souci d'éthique, le CACE, l'Association générale des étudiants du Collège Ahuntsic (AGÉCA), le *Café qu'on sert* et le concessionnaire alimentaire ont annoncé lors de la journée sans eau embouteillée du 15 mars dernier que dès septembre 2012, la vente et la distribution d'eau embouteillée seront abolies sur son campus.

Dans le but d'assurer l'accessibilité à l'eau au Collège, les fontaines présentes sur les étages et à la cafétéria seront graduellement modifiées avec des robinets afin de faciliter le remplissage des gourdes et des tasses réutilisables. L'installation de ces nouvelles infrastructures débutera durant l'été 2012 et se poursuivra tout au long de l'année 2012-2013.

#### **Le maintien du niveau EXCELLENCE de la certification Cégep vert du Québec**

Le collège Ahuntsic figure parmi les 22 cégeps à s'être vus décerner, le 10 juin 2011, la plus haute distinction soit le niveau «Excellence» de la certification *Cégep vert du Québec* d'ENVironnement JEUnesse, reconnaissant ainsi son engagement environnemental.

La certification *Cégep vert du Québec* a pour objectif d'aider les cégeps et collèges à se doter de structures de gestion environnementale selon un principe d'amélioration continue à intégrer l'éducation relative à l'environnement, dans le but de sensibiliser l'ensemble des acteurs impliqués dans la vie de l'établissement.

#### **Le Grand Bazar du 24 janvier dernier**

Le Comité environnemental étudiant VerTige, avec le soutien du CACE, a organisé une vente de biens usagés (vêtements, matériel de bureau, livres, articles de sport, etc.).

Tous les articles qui avaient été récupérés lors de la session d'automne 2011 ont été offerts à l'ensemble de la communauté collégiale au prix symbolique d'une contribution volontaire!

Plus de 400 étudiants ont pu se procurer du matériel réutilisé à prix abordable tout en participant à une noble cause puisque la somme de près de 400 \$ amassée a été remise à la Campagne d'entraide du Collège Ahuntsic.



### **Le Collège Ahuntsic certifié «ICI ON RECYCLE»**

Le Collège Ahuntsic a reçu la certification de deuxième niveau du programme de reconnaissance «*Ici on recycle*» de la société d'État Recyc-Québec. Ce programme vise à encourager les industries, les commerces et les institutions à promouvoir un système responsable de gestion des matières résiduelles.

Le niveau 2, «*Mise en œuvre*», reconnaît les établissements qui ont mis en place des mesures de 3RV (réduction, réutilisation, recyclage, valorisation) des matières résiduelles, ainsi que des activités d'information et de sensibilisation sur le sujet. À cet effet, le CACE vise l'obtention du niveau 3, «*Performance*», lors des prochaines années.

### **La récupération en chiffres au Collège Ahuntsic.**

Comme les données de l'année en cours ne seront disponibles qu'à la fin juin, voici le portrait de la situation des matières résiduelles du Collège Ahuntsic pour l'année 2010-2011 et quelques statistiques environnementales.

- 659 bacs de plastique, verre et métal, ont été récupérés, soit une légère augmentation de 2%\*;
- 1864 bacs de papier et 329 caissons de carton ont été récupérés, soit une augmentation de près de 4%\* pour l'équivalence de 77,32 tonnes de fibres recyclées;
- 231,20 tonnes de déchets ont été éliminées, soit une diminution de plus de 4%\*;
- Plus de 1500 kilos de matières putrescibles ont été valorisés directement sur notre site dédié au compostage;
- 19 689 usagers de la cafétéria ont utilisé, la «*consigne*», en vue de réduire à la source la production de matières résiduelles tout en favorisant l'utilisation de vaisselle réutilisable;
- 782 bacs ont été récupérés à la résidence étudiante, soit 51 % des matières résiduelles recyclables. Ce volume est également combiné à une baisse de déchets produits de 12%\*;
- Le taux de recyclage global des matières résiduelles du Collège Ahuntsic est ainsi estimé à près de 30% pour l'année 2010-2011.

\* Données comparées avec celles de l'année 2009-2010.

## Comité-conseil sur la recherche

**Marc Leblanc**

*Représentant pour la formation technique*

Département des techniques auxiliaires de la justice

**Martin Marier**

*Représentant pour la formation générale*

Département de philosophie

**Véronique Rodriguez**

*Représentante pour la formation préuniversitaire*

Département de cinéma et d'histoire de l'art

À la suite de l'adoption de la *Politique institutionnelle sur la recherche* (PO-22) en juin 2010, le Collège a formé le Comité-conseil sur la recherche (CCR) qui a pour mandat de « recevoir et analyser toute demande de subvention et tout projet de recherche proposés par des chercheurs du Collège ; conseiller les chercheurs afin d'améliorer leur projet de recherche ; recommander les projets de recherche à la Direction des études ; conseiller la Direction des études sur tout objet relatif au développement des activités de recherche au Collège. » (PO-22, p.6)

**Au cours de l'année 2011-2012, le CCR a travaillé sur :**

- L'élaboration d'un formulaire en vue d'un recensement des chercheurs ;
- L'élaboration d'un formulaire de dépôt d'évaluation/approbation d'un projet de recherche avec des sujets humains auprès du Comité d'éthique de la recherche (CÉR) ;
- L'élaboration d'un formulaire de dépôt d'évaluation/approbation d'un projet de recherche qui implique l'utilisation de ressources institutionnelles ;
- Le contenu du site Internet sur la recherche ;
- Deux appréciations de projets de recherches soumis par des chercheurs du Collège au PAREA.

## Comité Santé Mieux-être

**Geoffroy Bessette-Collette**

**Richard Lebel**

**Philippe Robidoux**

Département d'éducation physique

Le programme santé – mieux-être s'intègre à la vision du Collège énoncée dans la Politique de gestion des ressources humaines qui consiste à « concilier la réalisation de la mission du Collège et les aspirations professionnelles et personnelles de ses employés par un climat de confiance et des relations de travail harmonieuses dans un environnement sain et sécuritaire ».

Dans le cadre de cette Politique, le Collège s'est donné comme objectif de favoriser l'équilibre entre la vie personnelle et professionnelle de ses employés en promouvant l'intégration de saines attitudes et habitudes de vie. Le programme de santé – mieux-être (PSME) a été élaboré pour répondre à cet objectif.

### Plus spécifiquement, ce programme vise :

- la satisfaction au travail, en favorisant une saine qualité de vie au travail ;
- un climat organisationnel sain, en promouvant des relations interpersonnelles harmonieuses et porteuses de réalisations collectives ;
- la satisfaction de la clientèle, en soutenant la mise en œuvre du projet éducatif.

### Les cinq axes du programme

Depuis janvier 2011, l'équipe santé, composée d'employés issus de toutes les catégories de personnel, s'affaire à identifier des activités et des mesures qui contribueront à atteindre les objectifs du Collège en matière de santé et de mieux-être.

### Ces activités et ces mesures se classent selon cinq axes

1. Les habitudes et les attitudes de vie :
  - Dimension physique ;
  - Dimension alimentaire ;
  - Dimension prévention ;
  - Dimension intellectuelle/mentale ;
2. L'équilibre de vie professionnelle et personnelle ;
3. La qualité de vie au travail ;
4. Les pratiques organisationnelles et de gestion ;
5. Les communications.

Actuellement, l'équipe Santé Mieux-être est composée de 13 personnes de tous horizons. Les membres de l'équipe se rencontrent une à deux fois par mois afin de développer des moyens ou des activités pour favoriser la santé du personnel.

Toute personne intéressée à faire partie de l'équipe est priée d'entrer en communication avec Mme France Beauséjour aux Ressources humaines. Votre participation compte !

## Comité de veille interculturelle

### **Catherine Allen**

Département de sciences sociales (anthropologie)

### **Geneviève Karam**

Département de sciences sociales (économie)

### **Isabel Rodrigues**

Département d'histoire et de géographie

Le Comité de veille interculturelle du Collège Ahuntsic travaille à promouvoir l'intégration des étudiants provenant de différentes communautés culturelles à la communauté collégiale et à sensibiliser les employés du Collège au vécu de ces étudiants. À cette fin, le Comité organise des midis-conférences (quatre par année) permettant aux conférenciers de présenter différents thèmes liés à la dynamique interculturelle. Les membres de ce Comité sont issus de la communauté enseignante, du personnel de soutien et du personnel professionnel et des étudiants (un représentant de l'AGECA et des représentants des différents comités).

Durant l'année scolaire 2011-2012, les employés du Collège ont reçu la visite de mesdames Isabel Rodrigues et Lynda Thalie, qui ont parlé de leur parcours migratoire, et celle d'Édith Gaudet, qui a présenté les enjeux de la communication interculturelle. Une conférence d'Hassan Jamali était prévue pour le mois d'avril, mais elle n'a pas eu lieu à cause de la grève.

Les étudiants participants aux différents comités d'**Ahuntsic en couleur** et d'**Ahuntsic sans frontières** ont organisé plusieurs activités afin de sensibiliser la communauté étudiante à l'apport de la diversité culturelle présente au Collège Ahuntsic et à certaines causes humanitaires (par exemple, une collecte de fonds pour Haïti). D'autres activités ont également été organisées au cours de l'année 2011-2012 : mise à part la **Semaine interculturelle**, il y a eu également une lecture publique de la pièce *Les Belles-sœurs* et les spectacles **Jeudi des stars**.

Le Comité de veille interculturelle ne s'est pas rencontré depuis le début de la grève étudiante. Le calendrier des activités de l'an prochain n'a donc pas encore été élaboré.

## Comité sur la prévention du suicide

**Pierre Bayard**

Département de soins préhospitaliers d'urgence

**Sylvie Fanzolato**

Département de techniques auxiliaires de la justice

**Yves Hamel**

Département d'éducation physique

**Mireille Lévesque**

Département de sciences sociales (psychologie)

**Colette Sigouin**

Département d'infographie en préimpression

**Geneviève Levasseur-Thériault**

Département de chimie

Le Comité de prévention postvention suicide du Collège Ahuntsic existe depuis une dizaine d'années et regroupe des enseignants, des professionnels et les psychologues du Service de santé et de psychologie du Collège Ahuntsic.

La mission première du comité est, comme son titre l'indique, de prévenir le suicide chez les étudiants et d'intervenir auprès de l'entourage d'un membre de la communauté décédé par suicide (étudiant, enseignant, membre du personnel, famille) selon un protocole d'intervention bien établi dont le Comité s'est doté. Le Comité assure également un soutien et un suivi aux personnes endeuillées (rencontres, séances de débrefage).

Le suicide est la deuxième principale cause de décès chez les jeunes et le taux de suicide chez les adolescents du Québec est le plus élevé au Canada. Malgré ces faits troublants, le suicide est encore en 2012 un sujet tabou. Pourtant, la meilleure façon de le prévenir est encore d'en parler.

Pour ce faire, le Comité organise chaque année, lors de la semaine de prévention du suicide, des kiosques d'information et d'écoute ainsi que diverses activités ayant pour but de sensibiliser les étudiants et les membres du personnel à la problématique du suicide. On cherche aussi à amener les gens à reconnaître les signes annonciateurs d'un suicide pour qu'ils puissent dépister les personnes souffrantes et les diriger vers les ressources nécessaires.

## Collectif échec à la guerre

**Raymond Legault**  
Département d'informatique

Le Collectif Échec à la guerre est une coalition d'organismes québécois qui s'opposent à la militarisation croissante de la politique étrangère canadienne en partenariat de plus en plus étroit avec les États-Unis. La coalition regroupe des organismes syndicaux, de développement international, religieux, étudiants, politiques et des groupes de paix. Le SPECA en est membre.

Au cours de l'année 2011-2012, la principale activité du collectif a été l'organisation d'une campagne du coquelicot blanc en mémoire de toutes les victimes des guerres et pour la fin de toutes les guerres. Cette première campagne annuelle a été un succès et a obtenu un écho important dans les médias. Plus de 9 000 coquelicots et 8 500 cartes explicatives de la campagne ont été distribués, rejoignant divers publics à Montréal et dans certaines régions (à Trois-Rivières, en Estrie et en Gaspésie, notamment). Une douzaine de syndicats affiliés à la FNEEQ y ont participé.

Au cours de l'année, le collectif a aussi organisé une conférence publique sur les enjeux réels entourant les menaces de guerre et la « crise nucléaire » iranienne et une soirée de formation destinée aux membres sur la situation en Syrie. Par voie de communiqué, il a également dénoncé la militarisation croissante de l'espace public et la promotion d'un nouveau patriotisme militaire par le gouvernement Harper.

## Comité institutionnel de protection des animaux (CIPACA)

**Jean-Philippe Rioux**

Département de français et de lettres

**Lucie Brouillette**

Département de biologie et biotechnologies.

Le CIPACA s'est réuni à trois reprises cette année afin d'approuver les demandes de protocoles utilisant des animaux de laboratoire vivants (souris et rats). Le Comité veille à la légitimité des demandes qui doivent détailler, entre autres, l'utilisation projetée des animaux, le nombre requis de ceux-ci ainsi que la méthode d'euthanasie préconisée. Le Comité procède à l'inventaire des animaux utilisés annuellement, approuve les demandes d'adoption des animaux en surplus et documente toute activité liée à l'utilisation des animaux au Collège.

Cette année, un énorme travail administratif a été réalisé : les formulaires ont été revus, le comité s'est doté d'un programme de gestion de crise et de santé et sécurité, et toute la documentation a été rassemblée en un seul document facile à consulter.

Les méthodes d'euthanasie ont été discutées et elles seront prochainement améliorées afin d'augmenter leur efficacité et la sécurité du personnel. Une visite par le CIPACA de l'animalerie a également eu lieu.

En juin prochain, le collège recevra la visite triennale d'un inspecteur du Conseil canadien de protection des animaux (CCPA) qui rencontrera les membres du CIPACA et qui veillera à la conformité des pratiques locales. *À priori*, le Collège dépasse les attentes du CCPA.

## Comité des usagers de la cafétéria

**Philippe Robidoux**

Département d'éducation physique

**Gabriel Rocque**

Département de biologie et biotechnologies

Présidé par Yvon Pépin, le comité des usagers s'est rencontré à trois reprises afin choisir un locataire pour la cafétéria du Collège Ahuntsic. Ce comité est constitué de membres représentant différentes sphères du Collège tels que des enseignants, des représentants du SPECA, des membres étudiants de l'AGECA et une nutritionniste.

Des règles et des conseils ont d'abord été donnés afin de guider les membres dans l'analyse des trois appels d'offres présentés (six ont été reçus dont trois ont d'emblée été jugés hors catégorie). Les analyses portaient sur divers critères comme la qualité des menus, la provenance des aliments, les programmes incitatifs à une saine alimentation, l'expérience du chef, le soutien de l'équipe en place, etc. Dans l'ensemble, l'analyse consistait à accorder une note sur 10 puis, selon l'importance que l'administration accordait à chaque critère, la note était pondérée. Bien que la redevance du locataire envers le Collège fût un critère avec une forte pondération, les membres n'ont pas évalué ce critère.

L'analyse des menus du jour se faisait dans l'anonymat. Les soumissionnaires simulèrent quelques semaines types, dont la règle était le respect de ces menus dès le début de leur location.

À partir de ces résultats, il a été recommandé au Comité exécutif d'octroyer à Aramark Québec le contrat des services alimentaires du Collège Ahuntsic du 1er juillet 2012 au 30 juin 2015. Le Comité exécutif du Collège a entériné cette recommandation lors de sa réunion du 28 mars 2012.



## Comité de recours R-11

**Jean Karam**

Département de sciences sociales (politique)

Le Règlement sur l'admission, la sélection, l'inscription et la réussite des étudiants (R-11), adopté par le CA le 14 février 1985 et amendé à plusieurs reprises depuis, prévoit la mise en place d'un comité de recours composé d'un cadre, d'un API et d'un représentant des enseignants.

Un étudiant peut s'adresser à ce Comité s'il juge être lésé par l'application de ce règlement. Depuis plusieurs années, je représente les enseignants sur ce Comité.

- L'article 5.02.1.3 de ce Règlement stipule qu'un étudiant qui échoue la moitié (50%) ou plus des cours d'une session est informé par le Collège qui lui demande de rencontrer son API afin de signer un contrat de réussite avant de poursuivre ses études ;
- En cas de récidive, le Collège fait parvenir à l'étudiant une lettre de renvoi pour un an ;
- C'est alors que l'étudiant, après consultation avec son API, peut se prévaloir d'une audition au Comité de recours afin d'expliquer, le cas échéant, les circonstances spéciales et extraordinaires qui ont mené à cette situation d'échec ;
- Après audition, le Comité recommande au DÉ le maintien du renvoi ou la réadmission accompagnée de conditions précises (article 7.03) ;
- Les auditions ont lieu le vendredi précédant le début de chaque session.

Bon an mal an, le Comité entend une quinzaine de cas au début de chaque session. Après un an d'absence du Collège, l'étudiant qui veut revenir doit effectuer une nouvelle demande d'admission.

## RAPPORT DES VÉRIFICATEURS

---

Nous avons examiné l'État des résultats du Syndicat du personnel enseignant du Collège Ahuntsic (FNEEQ-CSN) pour la période s'étendant du 1<sup>er</sup> septembre 2010 au 31 août 2011.

L'examen a comporté une revue générale des registres comptables, des documents bancaires ainsi qu'un sondage des registres et pièces justificatives.

À notre avis, les états financiers représentent fidèlement la situation financière du SPECA.

  
Sylvain Beausoleil

  
Jean Mongeon

Vérificateurs des livres du SPECA pour 2010-2011

Le 16 mai 2012

## ANNEXE II

### CAMPAGNES ET ORGANISMES APPUYÉS PAR LE SPECA EN 2011-2012

AGECA (Opération Coup de pouce Noël + grève étudiante)  
Alternatives  
Amnistie Internationale  
Au bas de l'échelle  
Centre de santé des femmes (CSF)  
Centre international de solidarité ouvrière (CISO)  
Centres d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel (CALACS)  
Coalition contre la tarification et la privatisation des services publics  
Coalition humanitaire  
Collectif d'analyse politique (Nouveaux cahiers du socialisme)  
Collectif Échec à la guerre (Coquelicots blancs)  
Comité chômage de Montréal  
Comité québécois-haïtien  
Conseil central du Montréal métropolitain (CCMM-CSN) (Épinglettes 8 mars)  
Fédération des femmes du Québec (FFQ)  
Fondation La Rue des Femmes  
Fondation Léo-Cormier  
Fondation pour l'aide aux travailleuses et travailleurs accidentés (FATA)  
Groupe communautaire L'itinéraire  
Groupe de recherche et d'intervention sociale de Montréal (GRIS-Montréal)  
Institut de coopération pour l'éducation des adultes (ICÉA)  
Institut de recherches et d'informations socio-économiques (IRIS)  
Ligue des droits et libertés  
Mission Bon Accueil  
Mouvement d'éducation populaire et d'action communautaire du Québec (MEPACQ)  
Prix littéraire des Collégiens 2012  
Projet Accompagnement Québec-Guatemala (PAQG)  
Projet « Horizons d'ici »  
Profs contre la hausse (Action Funérailles de l'accessibilité aux études)  
Société de recherche sur le cancer (Projet Kilimandjaro)  
Solidarité Union Coopération (SUCO)  
Syndicat des travailleurs d'Olympia de l'usine de découpes  
Syndicat des employés municipaux de la Côte-de-Beaupré  
Syndicat des travailleuses et des travailleurs de la Société d'aide au développement des collectivités

## ANNEXE III

# Enseignantes et enseignants **représentant le SPECA** sur les différents comités

### Conseil exécutif

**Denise Poirier** (présidente)

Département de philosophie

**Alain Long** (vice-président)

Département de biologie et biotechnologies

**Philippe de Grosbois** (secrétaire)

Département de sciences sociales (sociologie)

**Josée Déziel** (trésorière)

Département de sciences sociales (psychologie)

**Élaine Baribeault** (directrice)

Département de graphisme

**Étienne Bourdages** (directeur)

Département de français et de lettres

**Michèle Clermont** (directrice)

Département d'éducation physique

**Lysann Hounzell** (directrice)

Département d'archives médicales

**Ugo Nugent** (directeur)

Département de mathématiques

### Comité des relations du travail (CRT)

**Josée Déziel**

Département de sciences sociales (psychologie)

**Louis-Philippe Lépine**

Département de gestion

**Alain Long**

Département de biologie et biotechnologies

**Denise Poirier**

Département de philosophie

**Hélène Robert**

Département de mathématiques

### Commission des études

**Éric Athlan**

Département de biologie et biotechnologies

**Alain Bernier**

Département de génie civil

**Jean-François Dorval**

Département d'infographie en préimpression

**Philippe Hébert**

Département de graphisme

**Jean Karam**

Département de sciences sociales (politique)

**Chantale Messier**

Département de radio-oncologie

**Lucie Paradis**

Département de techniques auxiliaires de la justice

**Raynald Pepin**

Département de physique

**Denise Poirier**

Département de philosophie

**David Schwingamer**

Département de langues (anglais)

### Comité de perfectionnement

**Maria Baruffaldi**

Département de sciences sociales (anthropologie)

**Pascale Caquez**

Département de soins préhospitaliers d'urgence

**Matthieu Devito**

Département de biologie et biotechnologies

**Marlène Fréchette**

Département de médecine nucléaire

**Lysann Hounzell**

Département d'archives médicales

**Diane Labarre**

Département de mathématiques

**Colette Sigouin**

Département d'infographie en préimpression

### Comité école et société

**Philippe de Grosbois**

Département de sciences sociales (sociologie)

**Josée Déziel** (trésorière)

Département de sciences sociales (psychologie)

**Étienne Bourdages** (directeur)

Département de français et de lettres

**Michèle Clermont** (directrice)

Département d'éducation physique

**Lysann Hounzell** (directrice)

Département d'archives médicales

## Conseil central

### **Nicola Grenon**

Département d'informatique

### **Philippe de Grosbois**

Département de sciences sociales (sociologie)

### **André Vincent** (substitut)

Département d'infographie en préimpression

## Plan institutionnel de formation et de perfectionnement

### **Diane Labarre**

Département de mathématiques

## Comité santé et sécurité au travail

### **Chantal Asselin**

Département de médecine nucléaire

### **Richard Lebel**

Département d'éducation physique

### **Alain Long** (substitut)

Département de biologie et biotechnologies

### **Julie Milette**

Département d'électrophysiologie médicale

## Conseil d'administration

### **Jean-Luc Filiatreault**

Département de gestion

### **Jean Karam**

Département de sciences sociales (politique)

## Comité des usagers de la cafétéria

### **Philippe Robidoux**

Département d'éducation physique

### **Gabriel Rocque**

Département de biologie et biotechnologies

## Comité d'aide au personnel

### **Étienne Bourdages**

Département de français et de lettres

## Comité de recours R-11

### **Jean Karam**

Département de sciences sociales (politique)

## Comité contre le harcèlement psychologique

### **Michel Desmarais**

Département de sciences sociales (psychologie)

## Comité contre le harcèlement sexuel

### **Anne Pétrin**

Département de sciences sociales (sociologie)

## Comité contre l'homophobie

### **Carole Potvin**

Département de sciences sociales (sociologie)

## Comité contre discrimination

### **Marie-Michelle Poisson**

Département de philosophie

## Comité d'action et de concertation en environnement

### **Michèle Clermont**

Département d'éducation physique

### **Claude Lebeuf**

Département d'infographie en préimpression

### **Alice Marcotte**

Département de biologie et biotechnologies

### **Melvin Shantz**

Département de langues (anglais)

## Comité de veille interculturelle

### **Catherine Allen**

Département de sciences sociales (anthropologie)

### **Geneviève Karam**

Département de sciences sociales (économie)

### **Isabel Rodrigues**

Département d'histoire et de géographie

## Comité sur la prévention du suicide

### **Pierre Bayard**

Département de soins préhospitaliers d'urgence

### **Sylvie Fanzolato**

Département de techniques auxiliaires de la justice

### **Yves Hamel**

Département d'éducation physique

### **Mireille Lévesque**

Département de sciences sociales (psychologie)

### **Colette Sigouin**

Département d'infographie en préimpression

### **Geneviève Levasseur-Thériault**

Département de chimie

### Comité institutionnel de protection des animaux

**Jean-Philippe Rioux**

Département de français et de lettres

**Lucie Brouillette**

Département de biologie et biotechnologies.

### Collectif échec à la guerre

**Raymond Legault**

Département d'informatique

### Comité de la reconnaissance des employés

**Élaine Baribeault**

Département de graphisme

**Richard Lebel**

Département d'éducation physique

**Daniel Prince**

Département de sciences sociales (psychologie)

### Coalition contre la tarification et la privatisation des services publics

**Philippe de Grosbois**

Département de sciences sociales (sociologie)

### Comité Santé Mieux-être

**Geoffroy Bessette-Collette**

**Richard Lebel**

**Philippe Robidoux**

Département d'éducation physique

### Comité conseil de la recherche

**Marc Leblanc**

Département des techniques auxiliaires de la justice

**Martin Marier**

Département de philosophie

**Véronique Rodriguez**

Département de cinéma et d'histoire de l'art

### Comité d'accueil et d'intégration du nouveau personnel

**Michèle Clermont**

Département d'éducation physique

### Comité d'accueil des nouveaux étudiants

**Richard Lebel**

Département d'éducation physique

### Comité de transition cégep

**Richard Lebel**

Département d'éducation physique

### Comité des bourses étudiants

**Richard Lebel**

Département d'éducation physique

### Vétificateur des états financiers

**Sylvain Beausoleil**

Département de biologie et biotechnologies

**Jean Mongeon**

Département de physique

### Présidence d'élection

**Ginette Cartier**

Département d'histoire et de géographie

**Louise Forget (substitut)**

Département d'histoire et de géographie